



Séance du 7 octobre 2020 à 20h15

Informations hors PV

Les directives cantonales liées à la pandémie du coronavirus ont permis aux autorités de Bretigny d'organiser la séance du conseil général à la grande salle de notre commune. Les mesures suivantes ont été prises : un espace suffisant entre les chaises et leur disposition, le port du masque obligatoire, la désinfection des mains avant l'entrée dans la salle et le traçage de toutes les personnes présentes. Le plan d'organisation a été approuvé par M. le Préfet Pascal Dessauges le 28 septembre 2020.

M. Ottonin informe qu'un micro sur pied est à disposition pour les interventions des membres. Si un membre souhaite s'exprimer depuis sa place, il s'exprime fort et garde le masque. Du produit désinfectant pour les mains est à disposition.

Présidence : M. Arnold Ottonin

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Préavis n°02/2020 – Arrêté d'imposition 2021
4. Elections – Démissions
5. Informations de la Municipalité
6. Informations du bureau du Conseil
7. Propositions individuelles et divers
8. Contre-appel

Ouverture de la séance du conseil

1. Appel

Effectif :	88 personnes		
Présents :	59 personnes	Excusés : 23	Absences non excusées : 6

5 nouveaux membres sont assermentés, il s'agit de Mmes Janick Viguet, Andrée Resin, Stéphanie Roche et MM. Pierre-André Resin et Alexandre Chastellain.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

M. Arnold Ottonin rappelle le nouveau mode de vote, au moyen des cartes de couleur : verte pour oui, rouge pour non et l'enveloppe blanche pour abstention. Chaque membre a reçu une enveloppe contenant les 3 cartes permettant de voter.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2020

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet de PV n° 11-2020, la lecture n'est pas demandée. Le projet de PV est accepté à l'unanimité.

3. Préavis n°02/2020 – Arrêté d'imposition 2021

M. Laurent Chappuis remercie Mme Laurence Fontana, boursière, pour son travail.

M. Chappuis précise que l'arrêté d'imposition est à rendre au service de l'Etat au plus tard le 30 octobre 2020. Il rappelle que le budget 2019 prévoyait une perte de Frs 304'700.-. Les comptes ont finalement été bouclés avec un excédent de revenus d'environ Frs 104'000.-. Le budget 2020 prévoit une perte de Frs 174'000.-. Il est encore trop tôt pour mesurer les effets financiers dus à la crise du Covid-19 et de ce fait les éventuelles baisses de revenus d'impôts. Dès lors, l'évolution financière de notre commune reste incertaine. Cependant, comme déjà annoncé lors d'un précédent conseil général, M. Chappuis ajoute que suite au transfert des coûts de financement de l'AVASAD au canton pour l'année 2020, les communes ont la possibilité d'adapter leur coefficient fiscal en conséquence. Ceci représente une économie équivalent à 2,5 points d'impôt.

Tenant compte de tout ce qui précède, la municipalité a décidé de baisser le taux d'imposition de 3 points, passant de 81 à 78.

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Frank Bottini.

M. Marmillod s'étonne du montant mentionné au point 9 « impôt sur les chiens » « par franc perçu par l'Etat 100.0 Fr ». Mme Fontana confirme qu'il s'agit là d'une erreur et que le montant qu'il faut lire est « 1.0 Fr par franc perçu par l'Etat, soit 100 Fr par chien ». Ceci sera corrigé avant l'envoi au service de l'Etat. M. Ottonin précise qu'il s'agit bien d'une erreur et que cette modification ne justifie pas un amendement. L'assemblée acquiesce en ce sens.

L'arrêté d'imposition 2021 (taux d'imposition à 78%) est accepté à l'unanimité.

4. Elections – Démissions

Démissions :

SDIS : M. Eric Geiger a donné sa démission au conseil intercommunal du SDIS au 30 juin 2021. M. Hubert Reymond, jusqu'alors suppléant, accepte de devenir membre. M. Pierre-Alain Michon brigue le poste de suppléant. Leur candidature devra être soumise à l'assemblée pour nomination lors de la cérémonie d'installation des autorités communales au printemps 2021.

ASICE : M. Marc Heuschkel a donné sa démission au conseil intercommunal pour la même date que ci-dessus. M. Ottonin informe qu'une personne serait intéressée à reprendre ce poste. Là aussi, le candidat ou la candidate à ce poste de délégué.e devra être nommé.e au printemps 2021.

5. Informations de la Municipalité

M. Laurent Chapuis

Il remercie les membres pour leur acceptation du préavis concernant l'arrêté d'imposition 2021.

Déchetterie Praz Faucon, Cugy : fermeture partielle de la route des Biolettes située sur la commune de Morrens. Un sens de circulation sera mis en place pour accéder et sortir de la déchetterie. M. Chappuis informe que le samedi est un jour de forte affluence et recommande, dans la mesure du possible, de se rendre également à la déchetterie les jours de semaine.

Une hausse de volume des déchets encombrants a été constatée à la suite du confinement. Cependant, les prix ne vont pas augmenter pour 2021.

D'ici fin 2020, la carte d'accès de la déchetterie de Praz-Faucon servira également à ouvrir les moloks de notre commune. Notre système sera modernisé et passera en 3G. Nous n'aurons plus qu'une seule carte.

Bâtiments : les nettoyages et désinfection des bâtiments scolaires, effectués deux fois par jour, selon les normes en vigueur, auront pour conséquence une hausse des frais.

L'appartement de 5 pièces situé derrière l'administration communale a été refait et reloué à la fin des travaux de rafraîchissement.

M. Jean-Daniel Cochard

Eau potable : actuellement, c'est l'eau de notre source qui est distribuée. Elle est de bonne qualité.

Travaux RC 501 : les travaux préparatoires ont commencé. Une séance d'information à la population a eu lieu le 9 septembre, environ 80 personnes étaient présentes. La présentation est disponible sur le site internet de la commune. Selon le planning intentionnel, de mars à octobre 2021 et de mars à octobre 2022, fermeture de la route entre Bretigny (après la zone industrielle) et Bottens. Durant les deux hivers, la route sera à nouveau ouverte. En été 2023, la pose du tapis se fera par étape et occasionnera à nouveau la fermeture de la route sur le même tronçon. M. Cochard précise que pendant toute la durée des travaux, la route entre Cugy et Bretigny restera ouverte.

Le chemin de la Sibérie sera élargi et goudronné jusqu'à l'intersection de la RC 501 pour la future piste cyclable. En prenant les mesures au niveau de la ferme Fragnière, il a été constaté que la route n'était pas à sa place. Le tracé correct sera rétabli.

Le chemin du Chalet Saboton est actuellement fermé afin de le renforcer pour permettre le passage des bus TL. La pose d'une bande de 50 cm de large et des places d'évitement sont créées.

M. Philippe Gaillard s'inquiète de la date des travaux prévus à la route du Moulin d'Assens en direction d'Assens qui débouche sur la route cantonale. Ces éventuels travaux aux mêmes dates engendreraient des difficultés pour sortir de Bretigny. M. Cochard répond que ces travaux ne seront pas effectués en même temps que ceux qui nous concernent. Le rond-point initialement prévu n'est plus d'actualité.

M. Marc Tille

Cartes déchetterie Cugy : elles sont à retirer à l'administration communale. Des personnes ne l'ont pas encore fait.

Terrain multisports : est fonctionnel et a été réalisé avec une surface anti-bruit. Un filet de volleyball est à disposition des écoles. Il reste à poser un panneau indiquant que ce terrain est réservé essentiellement à l'école et rappelant les règles d'utilisation. Mme Schütz demande si l'activité du volleyball est réservée à l'école. M. Tille répond que le filet pourra être prêté, moyennant un arrangement de son emplacement avec l'école. La municipalité renonce à l'inauguration de ce terrain pour l'instant, en raison des conditions sanitaires

Place de jeux : est vétuste. La municipalité a décidé de la refaire complètement. Des devis ont été demandés. Un préavis sera présenté lors du conseil général de décembre.

Zone 30 km/h : le 8 juin, inspection de la sous-commission des limitations de vitesse. Le rapport est positif. Le canton doit décider s'il accepte de limiter à 30 km/h la vitesse dans le village. Les zones concernées, soit depuis toutes les entrées du village, seront signalées avec un panneau. Une des prochaines étapes est la mise à l'enquête par la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) de ce changement de vitesse. Puis, l'achat de panneaux de signalisation et la signalétique sur la chaussée seront soumis lors d'un prochain conseil général pour votation.

M. Marmillod propose de prolonger la zone 30 km/h après le virage (dangereux) de la route de Béthusy (en sortant du village) jusqu'au gendarme couché. M. Tille répond que la volonté est de lier la zone de limitation aux panneaux d'entrée du village. Le plan présenté n'est pas correct et ce point sera à discuter avec la DGMR. M. Tille ajoute que la gendarmerie fait partie de la commission, qui est consciente de la dangerosité de ce virage.

M. Yves Roure revient sur les personnes qui ne sont pas allées chercher leur carte de déchetterie. Il demande si la municipalité en connaît la raison. M. Roure informe que certaines personnes ne peuvent pas se déplacer et lui demandent de l'aide. MM. Chappuis et Tille répondent que l'information sera redonnée sur la possibilité de s'adresser à la commune en cas de demande d'aide pour transporter les déchets. M. Ottonin propose qu'une information soit mentionnée dans le prochain tout-ménage. M. Markus Mooser ajoute que la municipalité s'était engagée à aider ces personnes, mais n'a pas reçu de sollicitation. La commune est à disposition pour ce service.

Mme Seema Ney

Villages solidaires : un forum s'est tenu le 3 octobre à la grande salle de Cugy, où 70 personnes y ont participé. Notre village était bien représenté. Le but était de faire un retour sur la première étape, la phase de diagnostic. Le groupe d'habitants créé avait pour but de permettre aux participants de s'impliquer activement dans le projet et de créer des liens. Entre 8 et 25 habitants participent aux séances (2/3 Cugy et 1/3 Bretigny). Ils se réunissent les mardis toutes les 3 semaines. Le but de cette première étape diagnostic était d'établir un état des lieux du quotidien au travers d'entretiens et de discussions de groupes. La municipalité se réjouit du nombre d'associations partenaires de notre village qui sont impliquées et participent à ce projet et les en remercie. 20 entretiens ont été réalisés auprès des partenaires et 108 auprès de la population. L'objectif était de toucher 10% des seniors, soit les 55 ans et plus. 31 personnes (13%) pour Bretigny et 77 personnes (11%) pour Cugy.

Tout ce qui est ressorti de ces entretiens a été discuté lors d'ateliers durant l'après-midi du 3 octobre. Ces ateliers permettaient de se prononcer sur différents thèmes, dont l'identification de la commune, les liens sociaux, la mobilité et sur le vivre ensemble. La prochaine étape sera la remise du rapport de Pro Senectute à la commune. La prochaine séance du groupe habitants aura lieu le mardi 13 octobre. Mme Ney souhaite donner la parole à l'une des membres, Mme Andrée Resin. Mme Resin, qui a participé à ces ateliers vivants et positifs, a témoigné de son enthousiasme devant le conseil. Elle a notamment relevé l'importante participation et la solidarité vécue pendant ces derniers mois. Elle invite les personnes intéressées à se joindre au groupe habitants.

Ecoles : depuis la rentrée du mois d'août, les salles de classe du rez-de-chaussée de la Maison de Ville sont occupées, notamment pour les activités de couture.

ASICE - nouveautés : depuis la rentrée scolaire, un centre d'accueil et d'animation pour les élèves de 7^{ème} à 11^{ème} année a été mis en place. Sur le temps de midi, un animateur est présent dans les cantines de Cugy et de Froideville. Depuis la fin de l'école l'après-midi jusqu'à 18h30, un accueil est mis en place à Cugy, également pour nos élèves scolarisés à Froideville. Les transports sont remboursés par l'ASICE. L'inscription est obligatoire pour les élèves de 7^{ème} et 8^{ème}, afin d'avoir un contrôle de présence. Une application est à disposition.

Dès l'année scolaire prochaine, un centre d'animation (local) sera créé à Cugy. Une nouvelle animatrice (dès janvier 2021) a été engagée. Une partie de son travail, appelé « hors murs » aura pour but d'intervenir avec la jeunesse qui pose problème dans les villages. L'ASICE est à disposition pour tout renseignement.

M. Markus Mooser

Site internet officiel de la commune : le nouveau site a été mis en ligne le 29 septembre. Il est compatible sur smartphone et tablette. Un certain nombre de documents sont téléchargeables. Des informations d'actualités, notamment sur les travaux de la RC 501 et les élections communales, s'y trouvent. Une application est disponible. Elle permet de recevoir des notifications lors d'informations communales importantes ou urgentes.

Manifestations : un tout-ménage a été distribué ces jours pour la fête de la courge. L'édition ZicABret 2021 est annulée pour des raisons d'incertitude liée au Covid.

Administration : le bureau du greffe et le contrôle des habitants seront fermés la semaine du 12 au 16 octobre.

Déchetterie : M. Mooser répète que, lors d'un précédent conseil général, des promesses avaient été faites concernant des solutions pour les personnes ne pouvant pas se déplacer à la déchetterie.

Incivilités : Il ajoute que le radar pédagogique a mesuré une vitesse maximale de 90 km/h au centre du village et de 110 km/h à Béthusy. Il regrette le manque de mesures de la part de la gendarmerie. Toutefois, la municipalité essaie de trouver des solutions pour améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune.

6. Informations du bureau du conseil

M. Arnold Ottonin communique sur le renouvellement des autorités communales en 2021. Une séance d'information aura lieu le 18 novembre 2020 à 20h15. La séance d'information aura pour but d'informer sur les activités municipales, l'engagement, le salaire et la procédure à suivre. Les candidats auront quelques minutes pour se présenter. Notre commune compte 600 électeurs. Plus d'informations se trouveront dans le tout-ménage de novembre. M. Ottonin encourage les membres à se rendre sur le site internet de la commune, où une page est dédiée aux élections. Le pilier public offrira également les informations utiles. Les élections auront lieu le dimanche 7 mars 2021. Le second tour aura lieu le même jour. Il pourrait se tenir dans cette grande salle. Les notifications sur les smartphones auront leur importance ce jour-là.

Le prochain conseil général aura lieu le mercredi 9 décembre 2020 à 20h15.

M. Ottonin remercie les membres pour leur discipline et leur participation. Tout comme au mois de juin, il n'y aura pas d'apéritif à l'issue de cette assemblée. Il demande aux membres des trois dernières rangées de sortir de la salle en premier. Il remercie l'assemblée de ne pas créer d'attroupement à la sortie.

7. Propositions individuelles et divers

Pas d'intervention.

8. Contre appel

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 21h40.

Le Président



Arnold Ottonin



La Secrétaire



Anne-Claire Tharin-Racine